

MAIRIE DE PONT DU CASSE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Le Conseil Municipal s'est réuni à huis-clos à la salle des fêtes,
Le mercredi 24 février 2021 à 18h*
Séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

Délibérations.

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

1. Organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2021-2022. **Approuvée à l'unanimité.**

FINANCES

2. Débat sur les orientations générales budgétaires de l'exercice 2021. **Approuvée à l'unanimité.**
3. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.
Rapport n'appelant pas de vote.

RESSOURCES HUMAINES

4. Désignation de deux assistants de prévention (Services Technique, Ecoles et Entretien des locaux).
5. Modification du régime indemnitaire des agents. **Approuvée à l'unanimité.**
6. Présentation des lignes directrices de gestion du Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47) en matière de promotion interne pour une période de six années. **Approuvée à l'unanimité.**

INTERCOMMUNALITE

7. Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et de la Laurendanne relative aux travaux de la voie de mobilités durables sur le bassin de Montanou.
Approuvée à l'unanimité.
8. Présentation du rapport d'activité des services de l'Agglomération d'Agen pour l'exercice 2019.
Approuvée à l'unanimité.